



LA MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS (DTM)
INSTITUT MONDIAL DES DONNÉES (GDI)

CADRE

MÉTHODOLOGIQUE

POUR LA QUANTIFICATION DES DÉPLACEMENTS ET
DE LA MOBILITÉ PAR LA MATRICE DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS (DTM)

TABLE DES MATIÈRES

1. Contexte historique et révision	3
2. Introduction	3
3. Objectifs et principes	4
3.1 Objectifs	4
3.2 principes	4
4. Sélection des composants de la DTM	4
5. Description des composants, outils et méthodes de la DTM	6
5.1 Suivi des déplacements	6
5.1.1 Évaluation de la zone de base	6
5.1.2 Évaluation de base des sous-zones	7
5.1.3 Évaluation multisectorielle des lieux (MSLA)	8
5.1.4 Suivi des événements d'urgence/outil de suivi des urgences	9
5.2 Suivi des flux	9
5.2.1 Évaluation de base pour le suivi des flux (niveau national)	9
5.2.2 Évaluation de base des points de suivi des flux (niveau local)	10
5.2.3 Enregistrement du suivi des flux	10
5.2.4 Suivi des points d'entrée (POE)	11
5.3 Enregistrement	12
5.3.1 Enregistrement	12
5.4 Enquête	13
5.4.1 Évaluation des besoins multisectoriels (MSNA)	13
6. Limites et risques	15
7. Utilisation du dictionnaire DTM sélection des domaines de données, des indicateurs et des questions	16
8. Classification des données et responsabilités	17
9. Les standards DTM	17
10. Boîte à outils des partenaires du Dtm	19
11. Conclusion	19

1. CONTEXTE HISTORIQUE ET RÉVISION

Ta version originale du Cadre méthodologique utilisé dans les opérations de suivi des déplacements pour quantifier le déplacement et la mobilité (MFQDM) a été publiée le 5 décembre 2017. Elle a été largement utilisée, tant au niveau national que dans les opérations régionales, pour développer des méthodologies de DTM répondant aux besoins d'information sur le déplacement et la mobilité. Les développements méthodologiques dans les missions nationales ont révélé la nécessité de mettre à jour le MFQDM. La mise à jour de 2022 reflète les dernières améliorations méthodologiques ainsi que les changements de terminologie mis en œuvre pour faciliter la compréhension commune et la coordination avec un éventail croissant de parties prenantes. Dans le MFQDM 2ème édition, les sections 2, 6, 7, 8 et 10 restent relativement inchangées, tandis que la section 9 a été largement étoffée, ce qui reflète une augmentation des normes DTM publiées disponibles pour les systèmes, les sorties et les opérations DTM¹ ainsi que les protocoles de partage des informations sensibles. La section 1 - "Contexte historique et révision" ne figurait pas dans la version originale et est nouvelle.

La section 4 comprend une importante mise à jour de la terminologie. Les outils DTM au sein de la composante suivi des déplacements,

précédemment reconnus comme évaluation de l'emplacement de base et évaluation du site ont été de plus en plus mis en œuvre dans une diversité d'unités géographiques. Pour refléter ce changement, la désignation a été modifiée en Évaluation de la sous-région de base (précédemment Évaluation de l'emplacement de base) et Évaluations de l'emplacement multisectoriel (précédemment Évaluation du site) pour reconnaître la nature multisectorielle des évaluations.

La section 5 reflète les changements de terminologie mentionnés ci-dessus pour les outils de suivi des déplacements et aligne les champs minimums pour la collecte de données dans l'enregistrement sur le dictionnaire de données DTM (pour plus d'informations sur le dictionnaire de données, veuillez consulter la section 7). Dans le tableau plus détaillé sur l'enregistrement (section 5.3), il y a des changements mineurs, notamment la référence à l'assistance en espèces comme domaine programmatique soutenu par l'enregistrement. Le suivi des points d'entrée (PoE) a également été ajouté. Il a été développé et mis à l'échelle tout au long de la pandémie COVID-19 (section 5.2.4).

2. INTRODUCTION

La matrice de suivi des déplacements (DTM) est un système permettant de recueillir et d'analyser des données afin de diffuser des informations critiques sur la mobilité, les vulnérabilités et les besoins des populations déplacées et mobiles, qui permettent aux décideurs et aux intervenants de fournir à ces populations une meilleure assistance adaptée au contexte. DTM a été conceptualisé pour la première fois en 2004 pour surveiller les déplacements internes en Irak et a depuis été adapté pour être mis en œuvre dans plus de 80 pays, notamment dans des contextes de conflit, de changement climatique, de catastrophe, d'urgences complexes et de crises prolongées.

Le DTM est utilisé à différents stades d'une réponse humanitaire - généralement pendant la phase d'urgence pour informer la planification et l'assistance et pour informer les activités de préparation ou la programmation de la transition et du rétablissement. La mise en œuvre peut soutenir un cluster ou une autre partie prenante ayant des besoins d'information ciblés ou peut être destinée à contribuer aux services communs et à la coordination de manière plus générale. Dans d'autres cas, elle peut être conçue pour aider les gouvernements hôtes à appliquer des méthodes et des outils testés lors de crises précédentes.

L'efficacité de DTM à répondre à des objectifs variés dans des contextes divers repose sur sa capacité à maintenir une structure légère, flexible et modulaire, permettant des ajustements et des adaptations rapides. Afin de préserver la flexibilité opérationnelle, tout en favorisant la qualité et la cohérence des activités de DTM, ce cadre présente les différents composants, outils et méthodes qui se sont avérés efficaces pour quantifier le déplacement et la mobilité dans les opérations de DTM à travers le monde. Alors que le déplacement mondial continue d'évoluer,

le champ d'action de DTM s'est étendu des contextes d'urgence à des contextes de plus en plus prolongés et fragiles. Pour répondre de manière adéquate à ces besoins d'information, DTM a développé de nouveaux outils et méthodologies sous l'indice Solutions et Mobilité².

DTM est un mécanisme de collaboration. Les partenariats et la participation aux principales initiatives inter-agences et multipartites sur les données au niveau stratégique et technique garantissent la pertinence et l'alignement des méthodes, outils et processus de DTM sur les normes et meilleures pratiques mondiales. Cela inclut ses liens et contributions aux Recommandations internationales sur les statistiques relatives aux personnes déplacées internes (IRIS), au Cadre commun d'analyse intersectorielle (JIAF), au Guide opérationnel (IASC) sur la responsabilité des données dans l'action humanitaire et à d'autres cadres pertinents.

Étant donné la nature complexe et dynamique de nombreux contextes où le DTM est déployé, l'adaptation d'une approche appropriée peut s'avérer difficile et nécessite une compréhension des caractéristiques, avantages et limites des composants, méthodes et outils disponibles. Bien que la flexibilité et l'adaptation soient encouragées, certaines normes et obligations s'appliquent indépendamment de la méthode ou l'approche choisie. Les sections ci-dessous visent à capturer les bonnes pratiques des opérations passées, en présentant le cadre dans lequel les exercices DTM sont conçus ; le processus de sélection et de la combinaison de composants, de méthodes et d'outils pour répondre à des objectifs spécifiques ; les considérations pour évaluer et atténuer les limites et les risques et les risques, et des conseils pour garantir le respect des principes clés.

1. Les normes DTM comprennent : Intelligence artificielle (IA), science des données & éthique, Planification de l'analyse des données, Archivage, récupération & destruction des données, Conception et collecte des données, Protection des données et confidentialité, Partage des données, Visualisation des données, Informations géospatiales, Consolidation interne des données, Partenariats et relations externes, Suivi et évaluation, Gestion de projet, Rapports et publications, Échantillonnage et Formation et renforcement des capacités internes.

2. Pour plus d'informations sur l'index des solutions et de la mobilité de la DTM, visitez dtm.iom.int/solutions.

3. OBJECTIFS ET PRINCIPES

3.1 Objectifs

L'objectif général du cadre méthodologique du DTM est de fournir des conseils sur le processus de sélection, les résultats attendus et les limites associées aux différents composants, outils et méthodes utilisés par le DTM pour la quantification des déplacements et de la mobilité.

3.2 Principes

Ce cadre a été élaboré en tenant compte des principes fondamentaux suivants :

1. Le cadre méthodologique 2e édition promeut une approche flexible grâce à l'inclusion de divers composants, outils et méthodes, soumis à des normes DTM minimales, qui peuvent être combinés ou substitués selon les besoins pour adapter la mise en œuvre du DTM à un large éventail de contextes. L'innovation et l'adaptation locales sont encouragées, et se sont avérées très bénéfiques dans les opérations DTM passées, contribuant à garantir la pertinence, l'appropriation et l'adhésion locales, et l'utilisation des données.
2. Le cadre vise à garantir que les données produites par le DTM sont opérationnelles et exploitables, grâce à une sélection éclairée de composants, d'outils et de méthodes qui répondent aux objectifs et aux caractéristiques d'un contexte spécifique et aux besoins en données.
3. Les données produites par la mise en œuvre du DTM doivent, dans la mesure du possible, être de source ouverte, structurées de manière commune¹ et publiques dans la mesure où les considérations de protection des données, d'absence de préjudice et de confidentialité le permettent² - c'est-à-dire que les informations précieuses pour aider les personnes dans le besoin mais en même temps considérées comme sensibles pour elles si elles sont rendues publiques, ne seront partagées que dans le cadre de protocoles spécifiques. Pour faciliter le partage et l'utilisation responsables des données, la section 6 du présent cadre comprend des recommandations pour l'évaluation et l'atténuation des risques, et la section 8 donne un aperçu des responsabilités en matière de gouvernance des données et des conseils pour la classification des données et

la sélection des indicateurs. En outre, le DTM de l'OIM adhère aux directives de classification de sensibilité de l'OCHA lors du partage des données.

4. La neutralité doit rester au cœur de la mise en œuvre des activités et de la publication des résultats dans ce cadre. Tous les composants, outils et méthodes doivent produire des données avec le moins de biais possible. Lorsque cela est possible, une indication des niveaux de confiance pour les différents enregistrements de données doit être envisagée pour l'analyse. Les données adaptées à un usage public (conformément au point 3 ci-dessus) doivent être présentées de manière à permettre une analyse et une interprétation indépendantes par des parties prenantes externes et à les rendre disponibles.
5. Indépendamment de la composante, des outils ou des méthodes choisis, la protection doit être intégrée comme une considération centrale tout au long de la conception et de la mise en œuvre des exercices DTM, en s'appuyant sur des partenariats avec des acteurs spécialisés et en tirant parti des résultats pour déclencher des activités de protection lorsque cela est possible.
6. Le Cadre favorise l'apprentissage et l'adaptation continus en s'appuyant sur des années d'expérience à développer, tester et affiner les composants, outils et méthodes du DTM dans divers contextes. Au fur et à mesure de l'évolution et de l'expansion des opérations à l'avenir, le Cadre méthodologique conservera la flexibilité nécessaire pour intégrer de nouveaux éléments au fil du temps. Le DTM comprend quatre composantes standard - chacune comprenant diverses méthodes et outils - qui peuvent être appliquées, adaptées et combinées en fonction d'un contexte particulier et des besoins en données. Les composants standard sont :
 - i. Suivi des déplacements ;
 - ii. Suivi des flux ;
 - iii. Enregistrement ;
 - iv. Enquêtes.

4. SÉLECTION DU OU DES COMPOSANTS DE LA DTM

Cette section permet une identification initiale du ou des composants DTM les mieux adaptés à appliquer dans un contexte particulier, sur la base des objectifs d'information communs et des caractéristiques et contraintes spécifiques de l'environnement opérationnel.

Étant donné que les environnements opérationnels varient considérablement et peuvent impliquer un ensemble complexe de conditions et d'exigences pour la mise en œuvre du DTM, il sera souvent nécessaire de combiner divers éléments, outils et méthodes dans une

approche personnalisée. D'autres facteurs tels que le temps et les ressources disponibles, les capacités du pays et les activités connexes entreprises par les partenaires/gouvernements auront également un impact sur la sélection et la faisabilité de certains éléments et combinaisons dans un contexte donné.

Le tableau ci-dessous regroupe les éléments, outils et méthodes du DTM par objectifs d'information communs et considérations contextuelles. Des détails supplémentaires sur les résultats attendus et les limites des méthodes et outils de chaque composante sont fournis dans la section 5.

1. Grâce à la mise en œuvre du générateur de formulaires du dictionnaire de données, toutes les données seront structurées selon le langage d'échange humanitaire (HXL).
2. Fourni conformément à la politique de gouvernance des données migratoires de l'OIM IN/253

OBJECTIFS D'INFORMATION	CONSIDÉRATIONS CONTEXTUELLES	COMPOSANT DU DTM	OUTILS	MÉTHODES
Obtenir des estimations quantitatives de la présence d'une ou plusieurs catégories de population dans une zone définie afin de soutenir le plaidoyer et d'informer la planification et la réponse opérationnelles.	<ul style="list-style-type: none"> • Peut être mis en œuvre dans des contextes avec un accès complet ou limité. • Peut être répété à une fréquence déterminée (mensuelle, bimensuelle, hebdomadaire, quotidienne) pour capturer la dynamique de la mobilité au fil du temps • Peut affiner l'exactitude ou la précision des données. 	Suivi des déplacements	Évaluations de base des zones ; Évaluations de base des sous-zones ; Évaluations multisectorielles des lieux; Suivi des urgences	Entretiens avec des informateurs clés, observation directe, discussions de groupe.
Pour dériver des estimations quantitatives du flux d'individus à travers un lieu défini, et pour collecter des informations qualitatives sur les populations en mouvement.	<ul style="list-style-type: none"> • Mis en œuvre dans des contextes avec un accès complet ou limité. • Le registre de suivi des flux doit être mis en œuvre aussi souvent que possible (de préférence 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) pour garantir l'exactitude des données recueillies. 	Suivi des flux	Évaluation de base pour le suivi des flux (niveau national) ; Évaluation de base des points de suivi des flux (niveau local) ; Registre de suivi des flux ; Suivi des points d'entrée (PoE).	Entretiens avec des informateurs clés, entretiens avec des ménages ou des individus, cartographie participative, observation directe.
Obtenir des données de type recensement sur une catégorie de population en utilisant des critères définis pour la population concernée, afin d'informer la réponse opérationnelle.	<ul style="list-style-type: none"> • Mis en œuvre dans des contextes avec un accès complet. • À mener à la demande du gouvernement et/ou de la communauté humanitaire dans un but précis. 	Enregistrement	Enregistrement des ménages ; Enregistrement individuel ;	Entretien de ménage ; Entretien individuel

Pour obtenir des estimations quantitatives (nombre, le taux ou la proportion) de paramètres représentatifs d'une catégorie de population, ou pour fournir des informations qualitatives sur une catégorie de population.	La population cible de l'enquête est connue grâce à des sources de données secondaires crédibles. L'accès permet un échantillonnage aléatoire.	Enquêtes	Outils multiples en fonction de l'objectif d'information, regroupés en gros dans les catégories suivantes : Enquêtes sociales et démographiques ; Enquêtes thématiques ; Enquêtes sur les flux migratoires ; Évaluations multisectorielles des besoins.	Enquête auprès des ménages ; Enquête individuelle
---	---	----------	---	---

5. DESCRIPTION DES COMPOSANTS, OUTILS ET MÉTHODES DE LA DTM

5.1 Suivi des déplacements

Le suivi des déplacements vise à quantifier la présence de catégories de population d'intérêt (voir Annexe 1 - Catégories de population pour plus de détails), les raisons du déplacement, la durée du déplacement et les besoins au sein de zones géographiques et de lieux définis, avec une fréquence qui capture la dynamique de la mobilité. Cette composante est bien adaptée à la quantification de groupes de personnes, qu'il s'agisse de personnes déplacées à l'intérieur du pays, de migrants dans des lieux de transit, de migrants bloqués ou d'autres populations préoccupantes. Son approche est hautement personnalisable : elle peut être légère ou approfondie en fonction de la phase et des exigences de la

réponse, et augmente souvent en profondeur et en détail au fil des cycles successifs. Le suivi des déplacements peut être établi rapidement et convient pour couvrir de grandes zones, y compris pour une couverture nationale. Il est mieux adapté aux populations présentant un certain niveau de base de stabilité et de prévisibilité de l'emplacement, plutôt qu'aux populations très mobiles. Cependant, les mouvements d'entrée et de sortie sont couramment capturés, et l'outil de suivi des événements peut être complété pour atténuer cette limitation. Le tableau suivant donne un aperçu des principaux outils et méthodes de cette composante :

5.1.1 Évaluation de la zone de base

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif de l'évaluation de la zone de référence (facultatif à mettre en œuvre) est de rassembler les données existantes ou de collecter de nouvelles données sur la présence de la population dans une grande zone administrative définie et d'identifier les sous-zones pour une évaluation plus approfondie. Elle peut être utilisée à la suite d'une catastrophe soudaine due au changement climatique ou d'un conflit afin de générer rapidement des informations clés sur la situation de déplacement, d'identifier les endroits qui devront être évalués régulièrement et de fournir une première indication des chiffres de déplacement, informant ainsi la portée et l'objectif de la collecte de données ultérieure.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	Le résultat est une liste de sous-zones où les populations concernées (par exemple, personnes déplacées internes (PDI), les migrants ou les retournés) sont présentes, par le grand niveau administratif observé. Lorsque les informations sur la présence de la (des) population(s) concernée(s) sont déjà existantes, une étude documentaire suffit pour cette étape. Lorsque les données sont directement collectées, elles comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'individus (PDI, migrants ou retournés) • Raisons et date du déplacement/retour • Modalités d'abri/logement Les résultats de l'évaluation de la zone de référence peuvent être utilisés au début d'une urgence pour identifier rapidement les zones les plus touchées et fournir des informations sur l'ampleur des mouvements de population, qui peuvent être partagées pour soutenir la réponse et la programmation des partenaires. Cette évaluation systématique d'une unité géographique définie fournit des informations préliminaires et identifie les endroits qui devront être évalués régulièrement, formant ainsi la base d'évaluations plus détaillées.
MÉTHODOLOGIE	Les données sont soit collationnées sur la base d'une étude documentaire, soit collectées par le biais d'informateurs clés et recoupées avec toutes les sources secondaires disponibles.
LIMITATIONS ET RISQUES	Les informations recueillies à l'aide de cet outil représentent les estimations et les perceptions fournies par les informateurs clés, avec moins de précision en raison de la plus grande unité d'observation (par exemple, le district). La précision des données est assurée par des évaluations supplémentaires et la triangulation des informations, lorsque cela est possible.

5.1.2 Évaluation de base des sous-zones

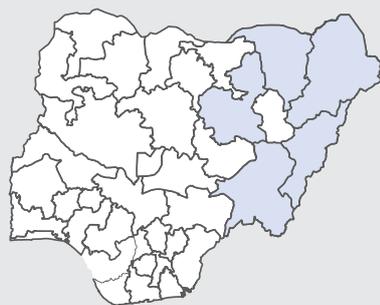
DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif de l'évaluation de base des sous-zones est de recueillir des données sur la présence de la population dans des sous-zones administratives définies par l'évaluation de base des zones (établissements humains, tels que les villages et les quartiers). Cela permet de collecter des chiffres plus exacts à un niveau d'observation inférieur. L'évaluation identifie les lieux où vivent les gens et informe les emplacements cibles pour les évaluations multisectorielles des lieux plus détaillées (section 5.1.3).
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Le résultat est une liste de lieux où se trouvent des populations préoccupantes (par exemple, des personnes déplacées internes, des migrants ou des retournés), par le niveau administratif inférieur observé.</p> <p>Les données collectées comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Nombre d'individus (PDIs, migrants ou retournés)• Raisons et date du déplacement/retour• Dispositions en matière d'abri/logement• Besoins (en fonction du contexte)• <p>Les résultats de l'évaluation de base des sous-zones peuvent être utilisés pour confirmer et vérifier les résultats de l'évaluation de base des zones et fournir des informations plus granulaires à un niveau administratif inférieur. Ils sont également utilisés pour cartographier et géoréférencer les emplacements.</p>
MÉTHODE	Les données sont collectées par le biais d'informateurs clés et recoupées avec toutes les sources secondaires disponibles.
LIMITES ET RISQUES	Les informations recueillies à l'aide de cet outil représentent les estimations et les perceptions fournies par les informateurs clés. Cependant, les informateurs clés sont susceptibles de disposer d'informations plus détaillées étant donné la taille de l'unité d'observation (par exemple, le village au lieu du district). L'exactitude des données est assurée par des évaluations régulières et la triangulation des informations lorsque cela est possible.

5.1.3 Évaluation multisectorielle des lieux (MSLA)

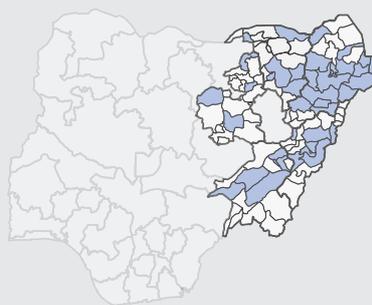
DESCRIPTION ET OBJECTIF	<p>L'objectif de l'évaluation multisectorielle des lieux est de recueillir des données détaillées sur les conditions de vie et les besoins des populations dans des lieux particuliers identifiés par les évaluations de base des sous-zones. La population cible de l'évaluation multisectorielle des lieux dépend de la portée et de l'objectif spécifiques de la mise en œuvre du DTM dans un contexte donné et peut inclure uniquement les populations vivant dans des camps ou des sites similaires, ou les populations résidant dans des villages et des quartiers au sein des communautés d'accueil et/ou des zones de retour de la population préoccupante observée.</p>
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Le résultat obtenu est des données détaillées sur le nombre, la démographie, les besoins et la dynamique de la mobilité des populations concernées (par exemple, les déplacées internes, les migrants ou les retournés) par unité géographique. Lorsqu'il est appliqué à un site, on peut l'appeler un profil de site.</p> <p>Les données recueillies comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'individus (PDI, migrants ou retournés) • Raisons et date du déplacement/retour • Modalités d'abri/logement • Caractéristiques et accessibilité du site • Données sur les besoins multisectoriels (WASH, alimentation, santé, moyens de subsistance, protection, communication, etc.) <p>Les résultats de l'évaluation multisectorielle des lieux peuvent être utilisés pour guider les réponses opérationnelles en identifiant la gravité des besoins et les lacunes de l'assistance. Les indicateurs sectoriels DTM pour les évaluations multisectorielles des lieux ont été définis en collaboration avec des parties prenantes externes, notamment des Clusters mondiaux, des groupes de travail et autres. Les indicateurs qui ont reçu une approbation mondiale se trouvent dans le Dictionnaire de données DTM, un référentiel centralisé de questions/indicateurs DTM et de réponses. En partant des besoins d'information des partenaires, DTM sélectionnera certains des indicateurs, et développera des outils de collecte et de gestion des données adaptés au contexte. Vous trouverez des conseils supplémentaires sur la sélection des indicateurs dans la section 7, notamment sur la sélection des champs de données, des indicateurs et des questions.</p>
MÉTHODE	<p>La collecte de données varie en fonction du contexte, des besoins en données, des ressources et de la phase de l'intervention. Les modalités comprennent des entretiens avec des informateurs clés, l'observation directe, des discussions de groupe, des mesures et des comptages.</p>
LIMITES ET RISQUES	<p>Les informations fournies sont destinées à fournir des informations de base au niveau de la communauté concernant différents secteurs (alimentation, WASH, moyens de subsistance, etc.), qui peuvent être utilisées pour signaler les domaines nécessitant une assistance ou des évaluations techniques plus détaillées par des experts sectoriels.</p>

FIGURE 1: DIAGRAMME SIMPLIFIÉ DE LA POSSIBLE INTERACTION ENTRE LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS DE SUIVI DES DÉPLACEMENTS.

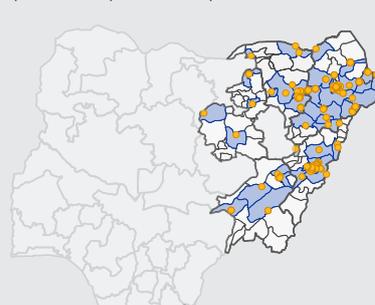
Évaluation de la zone de base pour identifier les zones de présence des PDI à un niveau macro.



Évaluations de base des sous-zones pour localiser les zones précises de présence des PDI.



Évaluations multisectorielles de la localisation (MSLA) menées au niveau des lieux dans les zones de présence de personnes déplacées internes.



□ Zone sans PDI identifiées

■ PDI signalés

● Évaluation sur le lieu du déplacement

5.1.4 Suivi des événements d'urgence/Outil de suivi des urgences

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif du suivi des événements est de recueillir rapidement des informations initiales sur la mobilité - le déplacement et la migration, causés par des événements particuliers, afin de suivre l'évolution rapide des situations pendant les urgences. Il peut servir à identifier les événements de déplacement avant le déploiement d'autres composants de suivi des déplacements ou à fournir des mises à jour opportunes sur les nouveaux événements de déplacement survenant entre les cycles d'évaluation.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Le résultat est un rapport ad hoc ou régulier, compilant des informations sur les déplacements récents dans une zone ou un lieu particulier qui sont liés à un événement et à un groupe de population spécifiques et définis.</p> <p>Les données recueillies comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Description et nombre de groupes de population • Lieu d'où le groupe est déplacé • Lieu vers lequel le groupe est déplacé • Dispositions en matière d'abri/logement • Toute donnée initiale sur les besoins sectoriels <p>Le suivi des événements génère des rapports d'alerte immédiats concernant les nouveaux déplacements, qui peuvent déclencher des mécanismes de réponse rapide pour l'assistance. Les données de suivi des événements alimentent également la planification des évaluations de base des lieux, le cas échéant.</p>
MÉTHODE	La collecte de données varie en fonction du contexte, des besoins en données, des ressources disponibles et de la phase de la réponse à la crise migratoire. Les modalités comprennent des entretiens avec des informateurs clés, l'observation directe et la collecte de données secondaires.
LIMITES ET RISQUES	Les informations fournies sont liées à un événement spécifique et ne donnent pas toujours un aperçu de tous les mouvements de population dans un lieu donné. Seules les informations qui peuvent être recueillies rapidement sont capturées, et elles peuvent donc être incomplètes. Les données recueillies par cette méthode peuvent être utilisées pour identifier les endroits où des évaluations spécifiques doivent être menées pour obtenir plus d'informations, et/ou pour fournir une assistance rapide.

5.2 Suivi des flux

Le suivi des flux vise à obtenir des estimations quantitatives du flux d'individus à travers des lieux spécifiques et à collecter des informations sur les profils, les intentions et les besoins des personnes qui se déplacent. Cette composante est bien adaptée pour quantifier les populations très mobiles et fournir une image

de la dynamique complexe de la mobilité. Elle peut être établie rapidement et convient à la couverture complète de points de suivi des flux distincts. Les tableaux suivants donnent un aperçu des outils et méthodes clés de cette composante :

5.2.1 Évaluation de base pour le suivi des flux (niveau national)

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif de l'évaluation de base menée au niveau national est d'identifier les zones présentant des mouvements de population intéressants où des points de suivi des flux pourraient être établis, si nécessaire.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Le résultat est une liste de points potentiels de suivi des flux.</p> <p>Les données collectées comprennent:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Liste des informateurs clés • Liste des points (emplacement, type de points (par exemple, points de passage frontaliers, centres de transit), type de mouvements (par exemple, transit, entrants, sortants)) • Liste des institutions, ONG, organisations internationales opérant dans les zones identifiées <p>Les données sont utilisées pour guider la mise en œuvre des exercices de suivi des flux, lorsque les emplacements d'intérêt pour les points de suivi des flux ne sont pas déjà connus.</p>

MÉTHODE	Les données sont collectées par le biais d'une cartographie participative avec les autorités et les partenaires concernés.
LIMITES ET RISQUES	Les informations fournies sont recueillies lors de discussions avec des informateurs clés et ne donnent que des indications initiales sur les zones à forte mobilité. Des visites/évaluations sur le terrain doivent être effectuées pour vérifier et confirmer les informations fournies.

5.2.2 Évaluation de base des points de suivi des flux (niveau local)

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif de l'évaluation de base menée au niveau local est de recueillir des informations détaillées sur les points de suivi des flux par le biais de visites sur le terrain. Ces points peuvent avoir été identifiés au cours de l'évaluation de base des flux ou être des lieux d'intérêt déjà connus.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	Le résultat est un profil des points de suivi des flux. Les données recueillies comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • Liste des informateurs clés • Description des points (emplacement, type de points, mode de transport, type de mouvements) • Services de soutien et assistance disponibles Liste des institutions, ONG, organisations internationales opérant dans les zones identifiées.
MÉTHODE	Les données sont collectées par le biais d'entretiens avec des informateurs clés et par l'observation directe.
LIMITES ET RISQUES	Les informations fournies sont recueillies lors de brèves visites sur le terrain et ne donnent qu'un aperçu général des flux de population transitant par les points identifiés. Des évaluations plus détaillées sont nécessaires pour mieux comprendre la dynamique de la mobilité dans ces points de contrôle des flux.

5.2.3 Registre de suivi des flux

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif du registre de suivi des flux est de recueillir des informations sur le volume et les caractéristiques de base des populations qui transitent pendant les heures d'observation aux points de suivi des flux sélectionnés.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	Le résultat est constitué de données sur les individus et les groupes qui se déplacent dans un lieu de transit où un point de suivi des flux a été établi. Les données recueillies comprennent : <ul style="list-style-type: none"> • Nombre, âge et sexe des individus du groupe en transit (la désagrégation par âge et par sexe peut ne pas être possible dans les premières étapes) • Point(s) de transit précédent(s) et prochaine destination (si possible, destination finale prévue également) • Nationalité • Mode de transport Les données collectées sont utilisées pour évaluer les flux et tendances de déplacement ou de migration à l'intérieur d'un pays, d'une région ou entre régions.
MÉTHODE	Les techniques de collecte de données comprennent de courts entretiens avec des individus et des informateurs clés, ou l'observation directe, en fonction du contexte, des besoins en données, de l'accès et du temps alloué à l'exercice.
LIMITES ET RISQUES	Les données recueillies représentent la situation à des points de transit spécifiques pendant des heures d'observation sélectionnées et ne fournissent qu'une vue partielle du volume et des caractéristiques des flux de population transitant par les points de suivi des flux. Cet outil ne vise pas à fournir un nombre total de toutes les populations en transit, mais plutôt à estimer le volume et les caractéristiques des flux de population transitant par un point observé.

5.2.4 Surveillance des points d'entrée (PoE)

DESCRIPTION ET OBJECTIF	<p>La pandémie de COVID-19 a donné lieu à des politiques de confinement sans précédent visant à restreindre la mobilité humaine mondiale pour empêcher la propagation du virus. Afin de mieux comprendre comment le COVID-19 affecte la mobilité à différents niveaux (mondial, national et sous-national), l'OIM a développé une base de données pour cartographier, suivre et analyser l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la mobilité aux points d'entrée (PoE) et autres lieux clés de la mobilité interne (KLIM) avec des mesures restrictives et les populations touchées. Ces informations ont pour but d'aider à comprendre la situation actuelle et à élaborer des réponses adaptées par les partenaires/gouvernements, ainsi que de fournir des informations actualisées précieuses pour une diffusion ultérieure par la société civile, y compris les médias.</p>
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Les données sont collectées selon la même approche pour les points d'entrée et les autres lieux clés de la mobilité interne (points de transit interne, zones d'intérêt et sites présentant une certaine population). Des données sont également collectées sur les flux de migrants pour essayer de quantifier le mouvement des migrants.</p> <p>Points d'entrée (PoE) - Transfrontaliers :</p> <ul style="list-style-type: none">• Aéroports (aéroport actuellement ou récemment en fonction avec un code IATA (International Air Traffic Association) désigné)• Points de passage frontaliers terrestres (point de passage frontalier international sur terre, y compris le rail)• Points de passage frontaliers bleus (point de passage frontalier international sur mer, rivière, lac) <p>Autres lieux clés de la mobilité interne - Lieux dans le pays avec des mesures restrictives et des populations touchées :</p> <ul style="list-style-type: none">• Points de transit internes (points de transit internes à l'intérieur d'un pays, d'un territoire ou d'une zone donnée)• Zones d'intérêt (ville ou région faisant l'objet de mesures restrictives liées au COVID-19, telles qu'un confinement ou une quarantaine)• Sites présentant un intérêt pour la population (lieux tels que des hôtels, des centres d'accueil temporaire, des camps, des centres de détention accueillant des groupes tels que des migrants qui peuvent être bloqués) <p>Flux migratoires</p> <ul style="list-style-type: none">• Estimation du flux entrant quotidien• Estimation du flux sortant quotidien <p>Pour évaluer de manière exhaustive les facteurs ayant un impact sur les points d'entrée, des données sont également recueillies sur le statut de l'emplacement, le type de restrictions imposées, les populations touchées, la période de restriction et l'impact sur la santé publique.¹</p>
MÉTHODE	<p>DTM utilise l'expertise des bureaux de l'OIM dans le monde entier pour collecter les informations pertinentes selon une approche systématique et structurée. DTM procède ensuite à une validation croisée et à une vérification continue des données, en plus des évaluations répétées et de la triangulation des informations.</p>
LIMITES ET RISQUES	<p>La situation liée à une pandémie mondiale comme celle de COVID-19, les restrictions de mobilité évoluent rapidement et les données sont donc en constante évolution. En outre, les catégorisations de données présentées peuvent ne pas refléter avec précision les mesures restrictives multiples et simultanées à un moment précis. Les analyses présentées sur les produits interactifs et statiques sont toujours datées et horodatées afin de refléter la réalité à un moment donné. Afin de refléter le changement dans le temps, DTM effectue également des analyses de séries chronologiques pour démontrer l'évolution du contexte.</p>

1. Pour une description plus détaillée, veuillez vous référer à la méthodologie pour les restrictions de mobilité des pays en réponse à COVID-19, Point of Entry Baseline : https://migration.iom.int/sites/g/files/tmzbd11461/files/DTM%20Methodological%20Framework%20for%20Points%20of%20Entry%20Country%20Baseline%20_COVID-19%2019102020.pdf

5.3 Enregistrement

L'enregistrement vise à obtenir des données de type recensement dans un ou plusieurs lieux, selon des critères définis pour la population concernée. L'enregistrement permet de recueillir des données détaillées au niveau des individus ou des ménages. Cependant, il peut être gourmand en temps et en ressources. Par conséquent, les données servent à garantir l'efficacité et la responsabilité de la fourniture de l'aide, en particulier en l'absence d'un système national de gestion de l'identification opérationnel. Les données d'enregistrement sont régies par les principes de protection des données de l'OIM, qui exigent le consentement

éclairé du bénéficiaire, la collecte de données au niveau de détail minimum requis pour allouer l'aide et les services, leur conservation pendant la durée la plus courte possible pour mener à bien ces activités et la garantie du plus haut niveau de sécurité des données. Pour plus de détails sur les directives du Département des opérations et des urgences (DOE) concernant l'enregistrement biométrique, veuillez vous référer à l'Annexe 2 - Résumé de la base conceptuelle de l'enregistrement, l'utilisation de la biométrie dans les contextes humanitaires et au Manuel de protection des données de l'OIM..

5.3.1 Enregistrement

DESCRIPTION ET OBJECTIF	L'objectif de l'enregistrement est de dériver des données de type recensement sur la population ciblée ou de fournir une identité fonctionnelle (pas une identité légale) pour soutenir le ciblage et la distribution de l'aide.
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Le résultat dépend de l'objectif spécifique de l'exercice, mais il s'agira généralement de données de base de type recensement sur une population ciblée ou d'un registre des ménages ou des individus qui reçoivent une aide des partenaires humanitaires.</p> <p>Au minimum, les données recueillies comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none">• Emplacement actuel• Noms, âge et sexe des personnes• Lien de parenté avec le chef de ménage (le cas échéant)• Informations sur les individus présentant des vulnérabilités spécifiques• Lieu de résidence précédent <p>Les données d'enregistrement ont été utilisées pour une grande variété de programmes d'assistance directe (par exemple, distribution de nourriture, construction d'abris, aide en espèces, soutien aux personnes les plus vulnérables, etc.) ainsi que pour les mouvements assistés tels que les opérations de relocalisation et de retour.</p>
MÉTHODE	L'enregistrement implique généralement l'enregistrement sans doublon des informations des ménages et des individus et fournit un système à utiliser pour le ciblage, la distribution de l'aide et les mises à jour régulières. Dans certains contextes, l'enregistrement est effectué à l'aide de la technologie biométrique afin de réduire le risque d'enregistrement en double. Les ménages et les individus sont enregistrés, inscrits dans un programme de distribution d'aide, authentifiés pour s'assurer que la bonne personne reçoit l'aide et les détails de la distribution sont enregistrés. Les enregistrements sont mis à jour par un exercice de vérification au cours duquel la présence continue de chaque membre du ménage enregistré est confirmée par la biométrie.
LIMITES ET RISQUES	Les informations recueillies par cette méthode contiennent des données personnelles identifiables qui doivent être gérées conformément aux principes de protection des données de l'OIM et l'accès aux données est strictement réglementé. Pour atténuer les risques d'utilisation des données à des fins non autorisées et involontaires, des mesures de protection institutionnelles, techniques et physiques adéquates doivent être mises en place pendant la collecte, le stockage et le partage des données. L'exercice étant gourmand en ressources, la coordination des efforts entre les différentes agences disposant de capacités d'enregistrement est à la fois utile et importante.

5.4 Enquête

Dans la plupart des cas, il n'est pas possible ni nécessaire d'interviewer chaque membre d'un grand groupe de population car cela est trop coûteux et prend trop de temps, c'est pourquoi on utilise une enquête par sondage. Une enquête est une manière standardisée d'utiliser la probabilité pour collecter des informations sur un groupe cible qui produit des conclusions pouvant être considérées comme représentatives de la population concernée. La composante enquête de DTM enrichit et complète les autres activités de DTM en permettant de mieux comprendre les populations mobiles (par exemple, les déplacées internes, les rapatriés, les migrants). La conception initiale de l'enquête doit prendre en compte les zones géographiques d'intérêt, les populations d'intérêt et les indicateurs d'intérêt afin d'identifier l'approche méthodologique la plus appropriée au contexte. En fonction des besoins d'information et des objectifs de l'enquête, les données peuvent être collectées à l'aide d'outils quantitatifs ou qualitatifs ; par le biais d'entretiens individuels, de ménages ou d'informateurs clés ; et de méthodologies d'échantillonnage aléatoire ou raisonné.

La sélection des indicateurs déterminera le type d'enquête requis (quantitative ou qualitative) et les unités d'échantillonnage primaires (ménages, individus, représentants de la communauté). Les indicateurs standardisés peuvent être tirés du dictionnaire de données DTM (voir la section 7 pour plus d'informations) et ajustés en fonction des besoins contextuels. Lorsqu'une enquête fait partie d'une réponse inter-agences ou multi-sectorielle, les indicateurs peuvent devoir être convenus et/ou validés par des groupes de coordination mandatés. Les experts techniques de DTM sont disponibles pour aider à la sélection et à la conception

des indicateurs.

Grâce à ses composantes de suivi des flux, de suivi des déplacements et d'enregistrement, DTM construit et met régulièrement à jour la liste maîtresse des lieux et les informations sur la répartition géographique des catégories de population. Ces informations de base peuvent être utilisées pour développer le cadre d'échantillonnage d'une enquête lorsque les populations d'intérêt pour l'enquête sont déjà couvertes dans la liste principale. Lorsque des résultats statistiquement représentatifs sont requis, la sélection aléatoire de ménages ou d'individus par groupe de population est essentielle pour garantir la validité. Les experts techniques de DTM apportent leur soutien dans le développement de méthodes de conception d'échantillons afin de garantir une sélection impartiale et adaptée aux données de la base de sondage disponible.

DTM a de l'expérience dans la mise en œuvre des types d'enquêtes suivants : Enquête sur les intentions de retour, Enquête sur les solutions de déplacement, Enquête sur les flux migratoires, Enquête d'évaluation des besoins multisectoriels (MSNA), Enquêtes socio-économiques, Enquête démographique et Enquêtes post-retour.

La plupart des enquêtes DTM sont déployées pour atteindre une série d'objectifs. Par conséquent, des conseils spécifiques pour les enquêtes mentionnées ci-dessus peuvent être fournis par l'équipe d'assistance globale DTM. (dtmsupportservices@iom.int). Des conseils pour les évaluations multisectorielles des besoins (MSNA) sont fournis dans la section 5.4.1 car cette enquête a un objectif fixe.

5.4.1 Évaluation des besoins multisectoriels (MSNA)

L'approche de l'enquête MSNA s'appuie sur les données disponibles sur la présence des déplacées internes, des résidents et des retours pour fournir des informations plus complètes sur les besoins humanitaires et de relèvement, directement auprès de la population concernée. Grâce au suivi des déplacements et aux évaluations multisectorielles de es lieux (MSLA), les opérations DTM sont en mesure de fournir les estimations de population nécessaires au calcul de la taille de l'échantillon MSNA et des emplacements de l'échantillon. Grâce à des entretiens quantitatifs avec les ménages, l'approche permet de saisir les caractéristiques des vulnérabilités et des lacunes en matière d'assistance au sein de la ou des populations cibles. Une enquête MSNA permet d'obtenir des mesures détaillées sur l'utilisation et la connaissance des services, les handicaps, les besoins spécifiques, ainsi que les caractéristiques des ménages qui varient trop pour être identifiées avec précision au niveau de la communauté. L'enquête MSNA de DTM s'aligne sur les objectifs et les indicateurs du Cadre d'analyse intersectorielle conjointe (JIAF), en cours d'élaboration par le Groupe d'analyse intersectorielle conjointe (JIAG). Cet outil

inter-organisationnel vise à présenter une approche unifiée et standardisée de la collecte et de l'analyse des données sur les besoins humanitaires et fait partie des engagements du Grand Bargain du Needs Assessment Workstream. Les MSNA s'intègrent généralement dans le cycle du programme humanitaire au niveau du pays, plus précisément pour informer l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le Plan de réponse humanitaire (HPC).

Les indicateurs DTM de toutes les évaluations multisectorielles qui ont reçu une approbation mondiale se trouvent dans le dictionnaire de données DTM, un répertoire centralisé de questions/indicateurs DTM et de réponses. En partant des besoins en informations des partenaires, DTM sélectionnera des indicateurs pertinents et développera des outils de collecte de données adaptés au contexte. Des conseils supplémentaires sur la sélection des indicateurs, y compris la sélection des champs de données, des indicateurs et des questions, sont disponibles dans la section 7.

DESCRIPTION ET OBJECTIF	<p>Dans le but de produire des données globales et des preuves sur les vulnérabilités, la gravité des besoins et les conditions de vie des populations cibles dans les zones d'intérêt, l'approche d'évaluation multisectorielle des besoins (MSNA) s'appuie sur les informations de localisation identifiées par les évaluations de suivi des déplacements et d'autres sources pour identifier, sélectionner et mener des entretiens au niveau des ménages. La population cible pour la MSNA dépend de la portée et de l'objectif spécifiques de la mise en œuvre du DTM dans un contexte donné, et peut inclure des populations de PDI, de retournés, de réfugiés dans des camps ou des environnements similaires à des camps (sites), des populations résidant dans des villages et des quartiers au sein des communautés d'accueil et/ou des zones de retour de la population concernée observée.</p>
DONNÉES COLLECTÉES ET EXEMPLES D'UTILISATION	<p>Par le biais d'entretiens au niveau des ménages, le MSNA produit des données agrégées sur les caractéristiques, les besoins et la dynamique de la mobilité des populations concernées (personnes déplacées internes, retournés, réfugiés et résidents tels que définis par la JIAF). Au minimum, les données recueillies comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Caractéristiques démographiques de la population concernée • Besoins multisectoriels (WASH, alimentation, santé, moyens de subsistance, protection, communication, handicap et inclusion, etc.) • Accès aux biens et services de base • Dispositions en matière d'abri/logement • Raisons du déplacement/retour • Date du déplacement/retour • Intentions <p>Les résultats du MSNA peuvent être utilisés pour guider les réponses opérationnelles en identifiant les besoins, les lacunes de l'assistance, les niveaux d'accès à l'assistance, les intentions et les préoccupations pour les zones et les populations concernées.</p>
MÉTHODE	<p>L'approche MSNA utilise une conception en plusieurs étapes qui doit être élaborée en fonction du contexte du pays, de la phase de réponse, des besoins d'informations spécifiques au secteur, des ressources disponibles et des contraintes d'accès. La conception de l'échantillon vise à atteindre un haut degré de randomisation dans la sélection des personnes interrogées, tout en maintenant la faisabilité opérationnelle.</p> <p>ÉTAPE 1: Identifier les populations cibles et les zones géographiques d'intérêt. Compilez les informations population et les informations géographiques nécessaires pour le plan d'échantillonnage. Dans la mesure du possible, cela devrait inclure la création de zones de dénombrement de taille raisonnablement égale.</p> <p>ÉTAPE 2: Élaborer des termes de référence spécifiques qui comprend : la stratégie d'échantillonnage, un plan de travail détaillé pour la collecte des données, l'allocation des ressources humaines et logistiques et les considérations éthiques.</p> <p>ÉTAPE 3: Calculer et répartir l'échantillon entre les lieux et les groupes de population. Cela dépend de la taille de la ou des populations cibles, des niveaux de désagrégation/analyse souhaités.</p> <p>ÉTAPE 4: Préparer les coordinateurs de terrain à effectuer les tâches d'enquête, y compris un soutien sur les techniques d'entretien éthiques, la formation à la sûreté et à la sécurité, la confidentialité et le consentement.</p> <p>ÉTAPE 5: Identifier et sélectionner au hasard les ménages à interroger. Les modalités de collecte des données comprennent des entretiens en face à face ou à distance. En raison du volume des entretiens, les outils de collecte de données numériques sont préférés pour un MSNA.</p> <p>ÉTAPE 6: Surveillez et validez la collecte de données pour garantir l'intégrité des données par le biais d'une surveillance en direct sur le terrain, de la télé-détection et de contrôles de qualité.</p> <p>ÉTAPE 7: Gérer et maintenir l'ensemble des données pour la diffusion et l'analyse spécifique au secteur.</p> <p>ÉTAPE 8: Production de rapports et de visualisations.</p>

Les exigences pour l'échantillonnage probabiliste comprennent :

La taille de la population cible dans les zones/lieux d'intérêt (niveau d'administration le plus bas possible).

Cadre d'échantillonnage (une liste géoréférencée des populations de ménages) à partir duquel sélectionner les ménages de manière aléatoire. Plusieurs approches peuvent être utilisées pour produire une base de sondage, y compris l'adaptation des données de base du suivi des déplacements et l'analyse spatiale des estimations de population à distance telles que WorldPop.

L'accès aux lieux cibles pour les entretiens en face à face doit être cohérent dans les zones géographiques d'intérêt.

LIMITATIONS AND RISKS

Les informations recueillies par cette méthode contiennent des données sensibles sur les besoins, les vulnérabilités et d'autres caractéristiques des ménages qui peuvent être utilisées à mauvais escient si elles ne sont pas traitées correctement. Pour atténuer les risques, les enquêtes sont menées conformément aux principes de protection des données de l'OIM et l'accès aux données est strictement réglementé. Pour atténuer les risques d'utilisation des données à des fins non autorisées et non souhaitées, des garanties institutionnelles, techniques et physiques adéquates doivent être mises en place pendant la collecte, le stockage et le partage des données. Cet exercice nécessite une expertise technique importante et exige des ressources humaines, logistiques et financières.

Les enquêtes MSNA impliquent également la collecte d'informations sensibles qui peuvent présenter un risque pour les personnes interrogées et les personnes chargées de la collecte des données et peuvent déclencher le souvenir d'expériences traumatisantes. Les indicateurs doivent être soigneusement conçus pour réduire les traumatismes, notamment ceux qui concernent les mineurs, les personnes handicapées et celles ayant subi une détresse psychologique ou un traumatisme.

6. LIMITES ET RISQUES

Les méthodes de collecte de données comportent certaines limites et certains risques, qui doivent être pris en compte et atténués dans la mesure du possible lors de la conception et de la mise en œuvre des activités de DTM. Les limites et les risques spécifiques associés aux outils et méthodes de DTM couverts par ce Cadre sont indiqués dans les différents tableaux de la section précédente. Les limites et les risques peuvent varier en fonction des outils et des méthodes qui sont adaptés ou combinés. Les caractéristiques d'une approche de mise en œuvre particulière et toute mise en garde connexe pour l'analyse ou l'utilisation des données produites, doivent être indiquées dans la section méthodologie des produits d'information DTM. En outre, DTM de l'OIM a co-rédigé le guide opérationnel du Comité permanent inter-agences (IASC) sur la responsabilité des données dans l'action humanitaire, fournissant des outils sur la façon de concevoir la responsabilité des activités de données.

Au début d'une intervention, la fourniture des meilleures informations possibles dans le délai le plus court peut être prioritaire par rapport à la robustesse statistique des données, afin de produire une première indication des mouvements et des besoins de la population pour lancer la planification de l'intervention. Au fur et à mesure que l'accès se développe et que l'univers d'analyse est connu avec plus de certitude, les exercices DTM seront souvent adaptés ou étendus pour incorporer des outils et des méthodes supplémentaires, générant des informations avec une plus grande validité, exactitude ou précision. La collecte

de données par le biais du DTM est répétée en plusieurs cycles afin de rafraîchir et d'affiner régulièrement les informations disponibles et de s'adapter si nécessaire à l'évolution du contexte opérationnel ou des objectifs d'information. L'expérience de mise en œuvre passée a montré que différents composants, outils et méthodes peuvent devenir pertinents à différents stades d'une opération et que la combinaison d'éléments peut renforcer une approche et enrichir les données et informations produites.

Étant donné les variations des approches et des environnements opérationnels, il est recommandé de procéder à une évaluation des risques lors de la conception d'un exercice DTM afin d'identifier les domaines de préoccupation spécifiques au contexte et de garantir la mise en place de mesures d'atténuation tout au long de la mise en œuvre. Cela inclut l'identification des risques potentiels pour les populations mobiles lors de la sélection des composants, des outils et des méthodes au cours des étapes de planification, ainsi qu'un suivi et des ajustements réguliers pour minimiser les risques tout au long de la mise en œuvre. La priorité doit être donnée à l'approche "Do no harm" tout au long du processus, y compris lors de l'analyse des résultats et du partage des données. Inclure une explication de l'approche, des objectifs et des limites de la collecte de données lors de la diffusion des produits DTM peut atténuer le risque d'analyse de données inexactes ou trompeuses par des tiers, à des fins qui nuisent au bien-être des populations en mouvement.

7. UTILISATION DU DICTIONNAIRE DTM SÉLECTION DES DOMAINES DE DONNÉES, DES INDICATEURS ET DES QUESTIONS

Le dictionnaire de données est un référentiel centralisé d'informations sur les champs de données et les questions utilisés dans les outils de collecte de données DTM. Il a été développé pour aider à informer les opérations DTM sur les indicateurs appropriés et utiles à déployer pour les différentes composantes du DTM. L'utilisation du Dictionnaire de données à un stade précoce permet de standardiser les opérations DTM et de réduire le temps nécessaire à la mise en place d'une nouvelle opération/ronde DTM. En outre, l'adoption du dictionnaire de données garantit la cohérence de la dénomination et de la structuration des champs de données lorsque chaque indicateur individuel est déployé dans différentes missions nationales. Tous les indicateurs ont été traduits en anglais, arabe, français et espagnol, de sorte que même si la formulation de la question peut changer en fonction du contexte, la structuration finale restera cohérente. Le Dictionnaire de données simplifie le processus de choix des champs de données et des questions, et soutient le partage des données avec les partenaires, en fournissant des métadonnées (un ensemble de données) pour orienter les utilisateurs sur le contenu des ensembles de données DTM. Comme mentionné précédemment, les champs de données du Dictionnaire de données ont été développés avec des experts mondiaux et élaborés avec la structuration standard "Humanitarian Xchange Language" (HXL).

L'une des fonctionnalités de l'interface du dictionnaire de données est un constructeur de formulaire, qui permet à l'équipe de terrain DTM de sélectionner des indicateurs dans le dictionnaire de données et de construire le formulaire pour la collecte de données mobiles en quelques étapes simples. Les questions "facultatives" et "recommandées" et leurs options de réponse peuvent également être adaptées au contexte lors de l'utilisation du Créateur de formulaire. Pour obtenir de l'aide sur le Dictionnaire de données et le Form Builder, veuillez contacter les services d'assistance DTM (dtmsupportservices@iom.int).

Le dictionnaire de données spécifie le type de question ou d'indicateur pour chaque question/indicateur (champ de données) à inclure dans les outils de collecte. Il existe cinq types d'indicateurs :

- Core (obligatoire)
- Core Central Data Warehouse (CDW) (obligatoire)
- Facultatif
- Recommandé par les experts sectoriels mondiaux
- Demandé par la mission

Après la sélection ou la combinaison des composantes du DTM pour la mise en œuvre, il est nécessaire de désigner les champs de données, les indicateurs et les questions clés pour les outils sélectionnés. Le Dictionnaire de données DTM a été élaboré par l'équipe DTM mondiale pour guider et simplifier ce processus, en facilitant la normalisation et la comparabilité des attributs de données (valeurs et formats) et des indicateurs entre les exercices nationaux, et en rationalisant les flux de travail pour l'agrégation. Le Dictionnaire de données soutient également le partage des données avec les partenaires, en fournissant des métadonnées pour orienter les utilisateurs sur le contenu des ensembles de données DTM.

Le dictionnaire de données comprend des indicateurs de base et des attributs de données pour chaque composante du DTM, à inclure dans tous les exercices, ainsi que des indicateurs standard qui peuvent être incorporés, selon leur utilité et leur pertinence, dans un contexte donné. Des indicateurs supplémentaires peuvent être intégrés aux exercices DTM en cours au fil du temps pour combler les lacunes en matière d'information ou répondre à l'évolution des besoins dans l'environnement opérationnel. Il est important de noter que les attributs de données qui ont été collectés précédemment ne doivent pas être modifiés ou supprimés lorsque de nouveaux indicateurs sont ajoutés, afin de garantir l'exhaustivité de la base de données pour les enregistrements et analyses historiques futurs.

DTM identifie les groupes vulnérables et recueille des données désagrégées par sexe et par âge lorsque cela est possible afin d'améliorer l'inclusivité des activités de réponse. DTM utilise des catégories communément admises pour l'identification des groupes vulnérables, incluses dans le dictionnaire de données, tout en incorporant également des indicateurs de vulnérabilité spécifiques au contexte.¹

¹ Par exemple, dans de nombreux contextes, les jeunes hommes sont particulièrement exposés au recrutement forcé mais sont souvent exclus des catégories de vulnérabilité standard.

8. CLASSIFICATION DES DONNÉES ET RESPONSABILITÉS

Les données DTM sont régies conformément à la politique et aux directives de l'OIM en matière de gouvernance des données migratoires. Les ensembles de données sont classés en fonction de l'exposition au risque en cas d'accès non autorisé. La responsabilité du personnel de l'OIM en matière de données est définie en fonction des rôles (fiduciaire des données, responsable

des données, gestionnaire des données et gardien des données). Le personnel de l'OIM travaillant sur DTM doit lire et se conformer à la politique et aux directives de l'OIM en matière de gouvernance des données sur la migration, disponibles sur le portail intranet de l'OIM. (<https://intranetportal/en-us/pages/home.aspx>).

9. STANDARDS DTM

Les Normes DTM spécifient les exigences minimales et les directives recommandées pour aider tout le personnel DTM à mettre en œuvre avec succès les programmes DTM. Les Normes s'appliquent dans le monde entier à l'ensemble des activités DTM et servent d'outil de référence pour le personnel DTM, les partenaires de l'OIM et les autres parties prenantes et utilisateurs, notamment en ce qui concerne l'utilisation des données DTM.

Grâce à l'harmonisation des divers documents d'orientation DTM produits à travers les opérations et au fil du temps, les Normes permettent d'identifier plus facilement les bonnes pratiques ainsi que les lacunes existantes. Dès qu'elles seront disponibles, les Normes seront publiées dans un espace SharePoint centralisé consacré aux Normes DTM, afin d'aider tous les utilisateurs à

localiser et à retrouver rapidement les exigences et les directives pertinentes.

Les Normes sont des exigences minimales qui reconnaissent l'importance de garanties cohérentes, d'un suivi et d'une évaluation systématiques ainsi que de comparaisons des exercices et des données DTM dans le temps et le contexte. Élaborées collectivement par le personnel DTM des équipes nationales, régionales et mondiales, les Normes reconnaissent également l'importance de la flexibilité et de l'adaptabilité dans la réponse de DTM aux besoins spécifiques du contexte. L'évolution des conditions, l'innovation et les pratiques émergentes guideront les révisions de nos normes.

Les standards DTM couvrent les sujets suivants :

L'IA, LA SCIENCE DES DONNÉES ET L'ÉTHIQUE	Cette Norme fournit des recommandations pour le cycle de vie complet des projets d'IA et de science des données dans le DTM, depuis les informations de base et le travail préparatoire jusqu'aux évaluations post-mortem. Cette Norme compile également un large éventail de ressources pour une lecture plus approfondie sur des questions spécifiques, en plus de fournir des conseils clairs et spécifiques à l'OIM liés aux préoccupations éthiques, techniques et pratiques.
PLANIFICATION DE L'ANALYSE DES DONNÉES	Cette norme définit le processus par lequel les responsables de DTM, en collaboration avec les partenaires, identifient et préparent les objectifs (de recherche) et les plans détaillés qui précisent les rôles et les responsabilités, soulignent et énumèrent le type et les niveaux d'analyse à effectuer à partir de sources de données primaires et secondaires, les outils de production, le processus et les formats d'analyse (et de visualisation) des données à utiliser, ainsi que les limites (et les risques) des données et des sources.
ARCHIVAGE, RÉCUPÉRATION ET DESTRUCTION DES DONNÉES	La présente norme définit l'archivage des données comme le processus de stockage sécurisé des données qui ne sont pas activement utilisées dans le cadre des travaux du DTM. Elle définit la récupération des données comme le processus d'extraction des informations des archives pour (retour à) une utilisation active. Elle définit la destruction des données comme le processus consistant à retirer les informations du support (le matériau dans lequel les informations sont stockées) de manière à ce qu'elles ne puissent plus être récupérées ou lues. Cette norme décrit les exigences et les directives couvrant les classifications pour l'archivage, la récupération et la destruction des données IOM/DTM ; comment archiver, récupérer et/ou détruire en toute sécurité les données DTM ; les processus d'approbation requis ; le suivi de l'archivage, de la récupération et de la destruction des données DTM ; et inclut les ressources essentielles en matière d'archivage, de récupération et de destruction des données.
DESIGN ET COLLECTE DES DONNÉES	Cette norme fournit des exigences et des lignes directrices sur la façon de concevoir et de collecter des données DTM dans le but de produire des données de haute qualité qui peuvent être utilisées dans des contextes humanitaires et de développement ainsi que dans d'autres activités DTM. Cette Norme définit les différentes étapes de la collecte des données, depuis l'identification du besoin de données jusqu'à la collecte et la validation des données. Cette Norme fournit également des directives sur la manière d'intégrer la validation des données dans le processus de design.

PROTECTION DES DONNÉES ET CONFIDENTIALITÉ	Cette Norme fournit des recommandations pour le cycle de vie complet des projets d'IA et de science des données dans le DTM, depuis les informations de base et le travail préparatoire jusqu'aux évaluations post-mortem. Cette Norme compile également un large éventail de ressources pour une lecture plus approfondie sur des questions spécifiques, en plus de fournir des conseils clairs et spécifiques à l'OIM liés aux préoccupations éthiques, techniques et pratiques.
PARTAGE DES DONNÉES	Cette norme définit le processus par lequel les responsables de DTM, en collaboration avec les partenaires, identifient et préparent les objectifs (de recherche) et les plans détaillés qui précisent les rôles et les responsabilités, soulignent et énumèrent le type et les niveaux d'analyse à effectuer à partir de sources de données primaires et secondaires, les outils de production, le processus et les formats d'analyse (et de visualisation) des données à utiliser, ainsi que les limites (et les risques) des données et des sources.
VISUALISATION DES DONNÉES	La présente norme définit l'archivage des données comme le processus de stockage sécurisé des données qui ne sont pas activement utilisées dans le cadre des travaux du DTM. Elle définit la récupération des données comme le processus d'extraction des informations des archives pour (retour à) une utilisation active. Elle définit la destruction des données comme le processus consistant à retirer les informations du support (le matériau dans lequel les informations sont stockées) de manière à ce qu'elles ne puissent plus être récupérées ou lues. Cette norme décrit les exigences et les directives couvrant les classifications pour l'archivage, la récupération et la destruction des données IOM/DTM ; comment archiver, récupérer et/ou détruire en toute sécurité les données DTM ; les processus d'approbation requis ; le suivi de l'archivage, de la récupération et de la destruction des données DTM ; et inclut les ressources essentielles en matière d'archivage, de récupération et de destruction des données.
RELATIONS EXTÉRIEURES ET PARTENARIATS	Cette norme fournit des exigences et des lignes directrices sur la façon de concevoir et de collecter des données DTM dans le but de produire des données de haute qualité qui peuvent être utilisées dans des contextes humanitaires et de développement ainsi que dans d'autres activités DTM. Cette Norme définit les différentes étapes de la collecte des données, depuis l'identification du besoin de données jusqu'à la collecte et la validation des données. Cette Norme fournit également des directives sur la manière d'intégrer la validation des données dans le processus de conception.
INFORMATIONS GÉOSPATIALES	Cette Norme s'appuie sur le Manuel de projet de l'OIM, le promouvant comme point de référence et norme institutionnelle clé pour la gestion de projet. Cette Norme identifie également les modules clés du Manuel de projet de l'OIM particulièrement utiles pour les opérations DTM et fournit des exemples spécifiques au contexte, tels que la modalité d'énumération, la liste de contrôle du développement de projet et les accords de coopération.
CONSOLIDATION DES DONNÉES INTERNES	Aux fins de la présente Norme, la publication constitue la diffusion des rapports et des données DTM par le biais des plateformes web officielles de l'OIM/DTM, des plateformes non affiliées reconnues (par exemple Reliefweb ou HDX), des revues universitaires, des médias sociaux ou d'autres moyens de diffusion publique. L'objectif principal de cette norme sera la publication des rapports. Cette norme couvre : les protocoles d'assurance qualité (y compris le processus de révision), les évaluations des risques pour les publications (sensibilité des données et politique), et l'harmonisation de la marque DTM dans les rapports.
SUIVI ET ÉVALUATION (S&E)	Cette norme décrit les définitions, les exigences et les directives couvrant l'échantillonnage dans les opérations de DTM. Les méthodes d'échantillonnage, y compris la conception d'un échantillon et d'une base de sondage, et les stratégies de mise en œuvre sont fournies.
GESTION DE PROJET	La présente Norme définit la formation comme le processus organisé par lequel les personnes apprennent des connaissances et/ou des compétences en vue d'un objectif défini. Dans le cadre des programmes DTM, la formation fait référence aux activités d'enseignement et d'apprentissage planifiées et organisées dans le but d'appliquer les connaissances, les compétences, les aptitudes et les attitudes nécessaires pour défendre, planifier, mettre en œuvre et rendre compte des activités DTM. Cette norme décrit les étapes et les ressources à utiliser lors du développement, de la mise en œuvre et du suivi des activités de formation DTM pour différents groupes d'audience.

10. KIT D'OUTILS POUR LES PARTENAIRES DTM

En 2017, DTM et ses partenaires ont commencé à opérationnaliser les résultats du travail du Grand Bargain en développant conjointement une boîte à outils qui applique l'approche développée par le groupe de travail au travail des équipes de DTM et des Partenaires sur le terrain pour soutenir la coopération. Les Partenaires sont ceux qui participent à la réponse humanitaire, et comprennent les Clusters, les Secteurs, les Groupes de Travail (GT), les ONG, les Organisations Internationales, les Autorités, les agences des Nations Unies, les Programmes de l'OIM et plus encore. DTM a travaillé avec de nombreux partenaires, notamment le Cluster mondial CCCM, les Domaines de responsabilité (DDR) mondiaux de la protection de l'enfance, le Cluster mondial de l'éducation, le DDR mondial de la violence basée sur le genre (GBV), le Cluster mondial de la santé, le Cluster mondial de la protection, le Cluster mondial des abris, l'équipe de coordination du Cluster mondial de l'UNICEF, le Cluster mondial WASH, le Groupe de travail sur l'argent liquide basé à Genève, les experts mondiaux de la redevabilité envers les populations affectées (AAP) et de la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA) de l'OIM, le groupe de travail IASC et Traducteurs sans frontières.

L'objectif commun du DTM et de la boîte à outils des partenaires est de s'assurer que le DTM collecte des données que les partenaires peuvent utiliser. Après avoir identifié les défis communs rencontrés par les collègues sur le terrain, DTM et Partners ont travaillé conjointement pour trouver des moyens de surmonter ces défis. L'approche et les outils qui en résultent se trouvent désormais dans la boîte à outils DTM et Partenaires, élaborée conjointement et accessible au public (consultable par

thème : <https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/guide>, Consultable par les outils pour chaque étape du processus : <https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/steps> et un répertoire de tous les outils à : <https://displacement.iom.int/dtm-toolkit/dtm-partners-toolkit>).

Ta boîte à outils DTM & Partenaires contient des outils qui facilitent la mise en œuvre sur le terrain : des présentations sur le DTM, des documents méthodologiques, des FAQ, des listes de jeux de données DTM utilisés pour la prise de décision stratégique, programmatique et opérationnelle, des guides sur l'utilisation efficace des données DTM pour des secteurs spécifiques et le Compagnon de terrain DTM. Le Field Companion est un plan d'analyse pour les questions sectorielles du dictionnaire de données des besoins d'information de l'évaluation multisectorielle des lieux (MSLA) du DTM. Il comprend des propositions de formulation de questions en anglais, qui ont été approuvées par DTM et les Clusters mondiaux, les AoR et les WG ; il relie les besoins en informations aux questions appropriées, à l'analyse et à l'utilisation des résultats.

L'approche et les principaux outils sont inclus dans le Guide de poche de la coopération DTM & Partenaires disponible à l'adresse suivante <https://displacement.iom.int/dtm-partners-toolkit/predictable-approach>.

Une exemplification illustrée en bandes dessinées est également disponible <https://displacement.iom.int/dtm-toolkit/dtm-partners-toolkit>.

11. CONCLUSION

Les exercices DTM ont été développés, adaptés et affinés au cours d'années d'expérience opérationnelle dans un large éventail de contextes pour suivre et surveiller les populations mobiles et leurs besoins. Un facteur clé de l'efficacité de DTM à ce jour a été la flexibilité de personnaliser la conception et l'approche en sélectionnant et en combinant des outils et des méthodes pour atteindre les objectifs souhaités et les besoins en données dans un environnement opérationnel spécifique.

Ce cadre vise à faciliter l'innovation, l'apprentissage et l'adaptation continus, tout en promouvant la qualité, la cohérence et l'application de bonnes pratiques dans toutes les opérations DTM à travers le monde. Les sections précédentes ont été conçues pour soutenir l'identification des composants, outils et méthodes appropriés pour la conception des activités MNT, dans un cadre qui donne

la priorité aux principes fondamentaux, à l'assurance qualité, à la gouvernance des données et à d'autres préoccupations connexes. Dans cette édition actualisée, des sections supplémentaires ont été ajoutées avec des outils complémentaires tels que les normes DTM et le kit d'outils des partenaires DTM. Tous ces outils sont regroupés dans la suite d'assistance de l'équipe d'assistance mondiale DTM pour les opérations DTM, qui comprend les éléments suivants:

Boîte à outils des partenaires DTM

Dictionnaire de données DTM

Standards DTM

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter les services de support DTM : dtmsupportservices@iom.int



POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LA DTM:

